RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: B212FBC2-7517-44A6-A6D0-8F402E862889

STEVE MC ONE
Société par Actions Simplifiée au capital de € 11.250
Siège social : 46 Avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris
827 782 202 RCS Paris

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 15 MAI 2025

Certifié conforme par le Président Arnaud MICHAS

Première Décision – Autorisation de la réduction du capital social par voie de rachat et d'annulation d'actions

Les Associés,

Connaissance prise :

- du rapport du Président ;
- du rapport du commissaire aux comptes ;

Décident d'autoriser la réduction du capital social de la Société, actuellement fixé à Onze Mille Deux Cent Cinquante (11.250) euros, divisé en Onze Mille Deux Cent Cinquante (11.250) actions d'Un (1) euro de valeur nominale chacune, d'un montant de Deux Mille Deux Cent Cinquante (2.250) euros, pour le ramener à Neuf Mille (9.000) euros.

Cette réduction de capital sera réalisée, conformément aux termes de la Promesse signée le 6 mai 2025, par voie de rachat par la Société de Deux Mille Deux Cent Cinquante (2.250) actions appartenant à FINACCURATE HOLDING, au prix unitaire de Soixante-Huit (68) euros, soit un prix total de rachat de Cent Cinquante-Trois Mille (153.000) euros, en vue de leur annulation.

Le montant du rachat des actions, soit Cent Cinquante-Trois Mille (153.000) euros, sera imputé à hauteur de la valeur nominale des actions rachetées (soit 2.250 euros) en réduction du capital social, et pour le surplus (soit 150.750 euros) sur le compte "Report à nouveau" créditeur.

Cette réduction de capital n'est pas motivée par des pertes.

Deuxième Décision – Approbation des modalités de rachat et d'annulation des actions

Les Associés,

Connaissance prise :

Docusign Envelope ID: B212FBC2-7517-44A6-A6D0-8F402E862889

- du rapport du Président ;
- du rapport du commissaire aux comptes ;

Approuvent les modalités de rachat des actions telles que prévues aux termes de la Promesse et rappelées aux termes du Rapport du Président.

L'acte définitif constatant le rachat des actions ("l'Acte d'Acquisition") sera signé entre la Société et FINACCURATE HOLDING conformément aux termes de la Promesse.

Les actions ainsi rachetées par la Société seront annulées immédiatement après la réalisation définitive de la réduction de capital, soit après l'expiration du délai d'opposition des créanciers ou, le cas échéant, après qu'il aura été statué en première instance sur les oppositions formées et dans les conditions de l'article L.225-205 du Code de commerce.

En conséquence de cette annulation, le capital social sera fixé à Neuf Mille (9.000) euros, divisé en Neuf Mille (9.000) actions d'Un (1) euro de valeur nominale chacune.

Troisième Décision – Pouvoirs au Président en vue de la signature de l'acte d'acquisition des actions et de la purge du délai d'opposition des créanciers

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au Président de la Société, Monsieur Arnaud NICOLAS, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et statutaires, à l'effet de :

- Mettre en œuvre les présentes décisions et notamment signer l'Acte d'Acquisition des Deux Mille Deux Cent Cinquante (2.250) actions susvisées avec FINACCURATE HOLDING, conformément aux termes de la Promesse et aux conditions fixées aux présentes ;
- Procéder au paiement du prix de rachat ;
- Procéder au dépôt au greffe du tribunal de commerce de Paris des présentes décisions ou d'un extrait des présentes décisions ;
- Accomplir toutes les formalités légales relatives à la purge du droit d'opposition des créanciers ;
- Et plus généralement, faire tout ce qui sera nécessaire et utile pour l'exécution des présentes décisions.

Sixième Décision – Pouvoirs en vue des formalités

Les associés décident de déléguer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Certificate Of Completion

Envelope Id: B212FBC2-7517-44A6-A6D0-8F402E862889 | Status: Completed

Subject: 2025.05.12 Extrait des décisions unanimes des associés version opposition des créanciers Vdéf

Source Envelope:

Document Pages: 2 | Signatures: 1 | Envelope Originator:

Certificate Pages: 1 | Initials: 0 | Closd

AutoNav: Enabled

EnvelopeId Stamping: Enabled | Paris, 75002

Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

IP Address: 35.180.20.159

Record Tracking

Status: Original | Holder: Closd | Location: DocuSign

15-May-2025 | 10:43

Signer Events	Signature	Timestamp
Arnaud NICOLAS	Arnaud NICOLAS	Sent: 15-May-2025 | 10:43
		Viewed: 15-May-2025 | 10:44
Security Level: .Password ID: d60f7c4c-d016-48d6-a2e5-a253af8178ab 15-May-2025 | 10:44	Signature Adoption: Pre-selected Style Using IP Address: 92.184.116.117 Signed using mobile	Signed: 15-May-2025 | 10:44

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via Docusign

In Person Signer Events	Signature	Timestamp

Editor Delivery Events	Status	Timestamp

Agent Delivery Events	Status	Timestamp

Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp

Certified Delivery Events	Status	Timestamp

Carbon Copy Events	Status	Timestamp

Witness Events	Signature	Timestamp

Notary Events	Signature	Timestamp

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	15-May-2025 | 10:43
Certified Delivered	Security Checked	15-May-2025 | 10:44
Signing Complete	Security Checked	15-May-2025 | 10:44
Completed	Security Checked	15-May-2025 | 10:44

Payment Events	Status	Timestamps